

# RIPOSTE

Réseau Inter Professionnel d'Ouverture Sociale et Territoriale

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

**POINT ÉCOUTE  
SANTÉ**

**VIOLENCES CONJUGALES** **VIOLENCES CONJUGALES**

**PARLER  
C'EST DÉJÀ  
AGIR**

Numéro utile  
**3 9 1 9**  
Violences Femmes info

Sortez de votre solitude,  
Rejoignez un groupe de parole.  
*Gratuit et Anonyme*  
Réseau RIPOSTE  
2 Rue Juiverie, 30200 Bagnols-sur-Cèze  
**06 09 17 09 42**

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci

RIPOSTE Graphisme : DDOURST

Avril 2020

# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>1. Le partenariat .....</b>	<b>3</b>
<b>2. L'Accompagnement éducatif .....</b>	<b>4</b>
2.1 Caractéristiques du public accompagné .....	5
2.2 Ressources et situation des personnes accompagnées.....	6
2.3 Actes posés par le professionnel .....	9
<b>3. L'Accompagnement psychologique.....</b>	<b>10</b>
3.1 Les entretiens .....	10
3.2 La file active .....	14
3.3 L'orientation.....	16
3.4 Questionnement .....	18
<b>PERSPECTIVES 2020 .....</b>	<b>19</b>

## INTRODUCTION

Le Point Écoute Santé (PES) existe depuis plusieurs années. Sa conception d'origine a évolué au fil des ans, dans un souci de coller au plus proche des attentes des différents partenaires mais également des besoins repérés sur le territoire. C'est ainsi qu'une mise à plat de ce dispositif a permis une réflexion sur le fond qui, durant l'année 2019, a mené à plusieurs réajustements.

La priorité a été donnée au renforcement des liens partenariaux déjà existants, CMS, Agglo, CD... mais elle s'est également attachée à en développer de nouveaux, notamment avec la Maison de Santé de Pont saint Esprit, et la prise de contact auprès de divers médecins de ville sur Bagnols-sur-Cèze et sa banlieue.

Les missions du Point Écoute Santé restent inchangées, il s'agit toujours d' :

- *Écouter et rencontrer*
- *Évaluer et établir un diagnostic*
- *Orienter et accompagner, physiquement et psychologiquement,*

*Ce dispositif s'adresse à toutes personnes qui, par une situation de précarité sociale et/ou une problématique personnelle complexe, sont éloignées voire exclues du système de santé, et pour qui cette exclusion constitue un frein à leur insertion sociale ou socioprofessionnelle.*

Ce dispositif va également en direction des personnes victimes de violences intrafamiliales.

Une travailleuse sociale et une psychologue tentent au quotidien de porter les missions de ce service et d'en développer les actions.

Comme nous le verrons, l'assise du PES a permis une meilleure orientation à partir de notre réseau interne, les professionnels s'étant saisis de ce dispositif de manière significative.

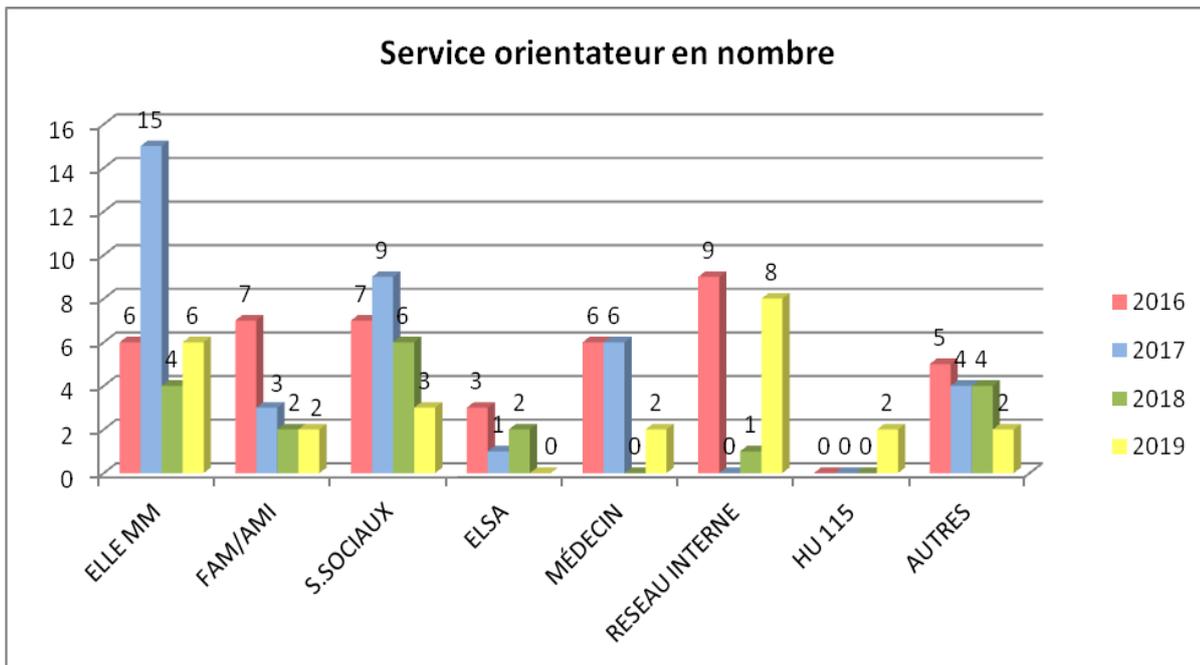
Nous présenterons les chiffres de ce Point Écoute Santé en deux temps, celui de l'accompagnement par le travailleur social et celui, plus spécifique, de la psychologue qui intervient plus particulièrement auprès d'un public victime de violences intrafamiliales.

### 1. Le partenariat

Les chiffres de cette année confirment l'effort que nous avons à faire auprès des professionnels de santé.

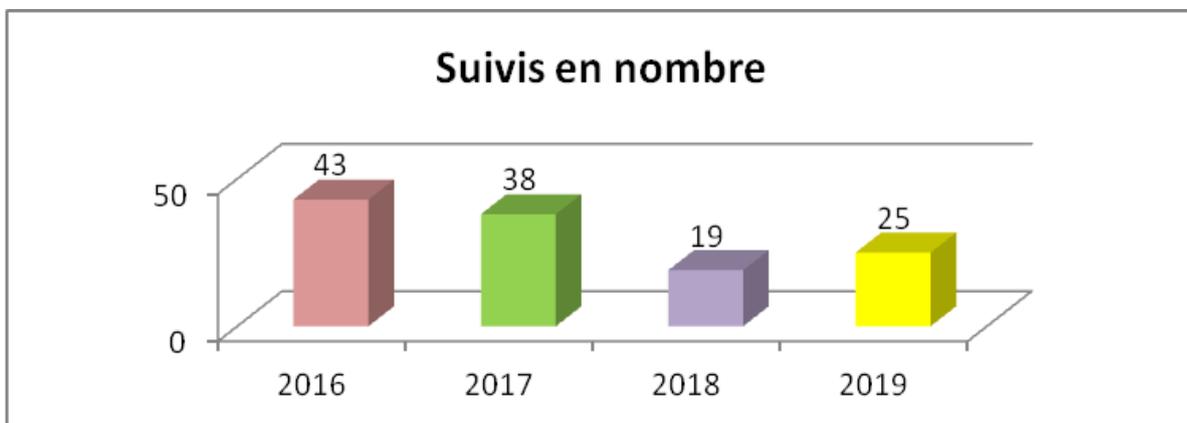
Nous nous heurtons à la difficulté de tout un chacun de trouver des médecins généralistes susceptibles d'accepter de nouveaux patients. Le départ en retraite d'un nombre important de médecins, aussi bien sur Bagnols-sur-Cèze que sur Pont Saint Esprit n'aide pas à solutionner cette difficulté.

Le travail auprès de la maison de santé de Pont Saint Esprit assoit ses bases, il reste encore à le développer avant de porter ses fruits. Néanmoins il a pu être opérant et a permis de développer le partenariat auprès de divers cabinets d'infirmières, le médiateur de Pont ainsi que l'hôpital que nous avons sollicité pour des soins à domicile en direction de certains de nos usagers.



**32%** sont orientés par notre réseau contre **3%** l'année dernière. **24%** sont venus d'eux même. **8%** ont été conseillés par leur famille.

## 2. L'Accompagnement éducatif



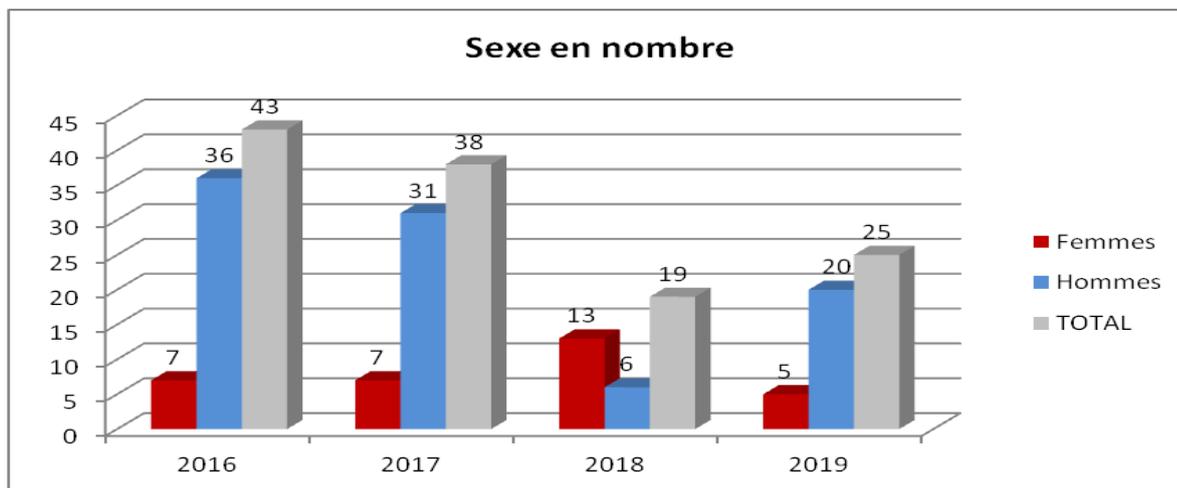
Plus **31%** de suivis en 2019.

Si le nombre de personnes suivies a augmenté cette année, c'est en partie car l'an dernier le PES a fait face à un manque de personnel et a été repensé dans son intégralité. Ces réajustements et cette réflexion ont permis de relancer des actions en accord avec les missions demandées. Il a donc été nécessaire de retourner vers les partenaires afin qu'ils puissent être informés des actions entreprises, l'objectif étant que les prescripteurs orientent vers le PES pour les bonnes raisons et que nous puissions à notre tour évaluer, au mieux, les besoins des personnes avant de les réorienter. De plus, les publics étant mieux ciblés, nous recevons des situations qui nécessitent une prise en charge dans la durée et un accompagnement plus conséquent.

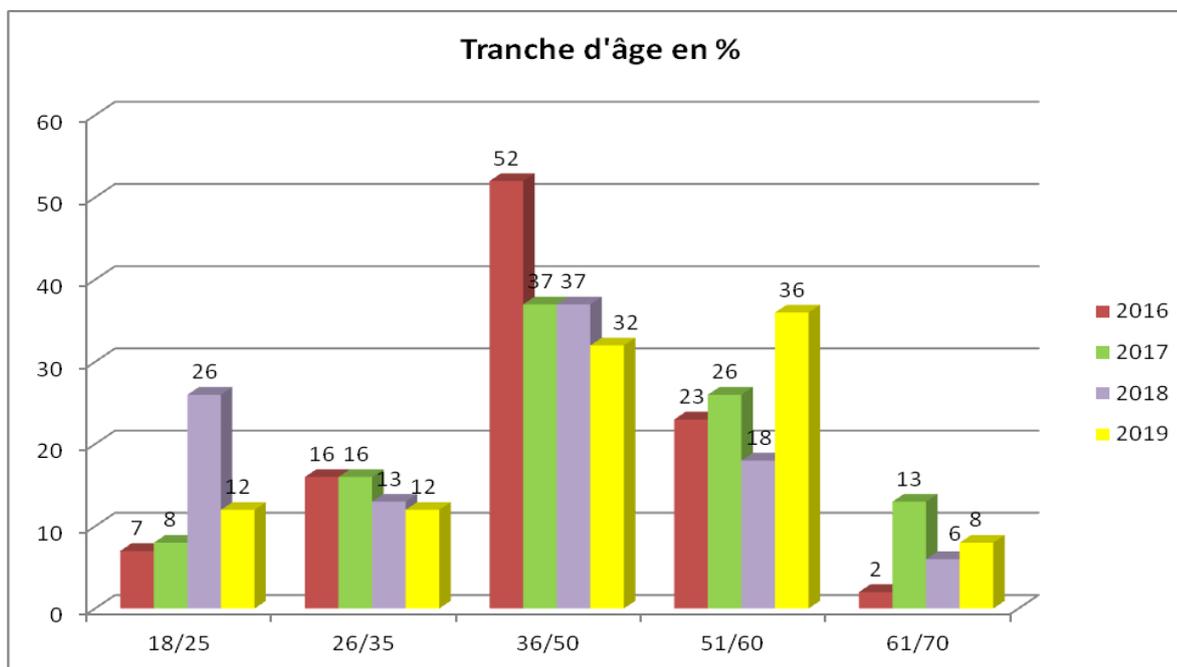
## 2.1 Caractéristiques du public accompagné

Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! Cette année, un plus grand nombre d'hommes a été accompagné alors que l'an dernier nous avons un résultat inverse. Cependant, il reflète une tendance des années précédentes.

Le service étant mieux repéré par les professionnels, et les hommes étant plus en difficultés sur leur prise en charge médicale que les femmes, ils sont de fait plus orientés en nombre vers notre PES.

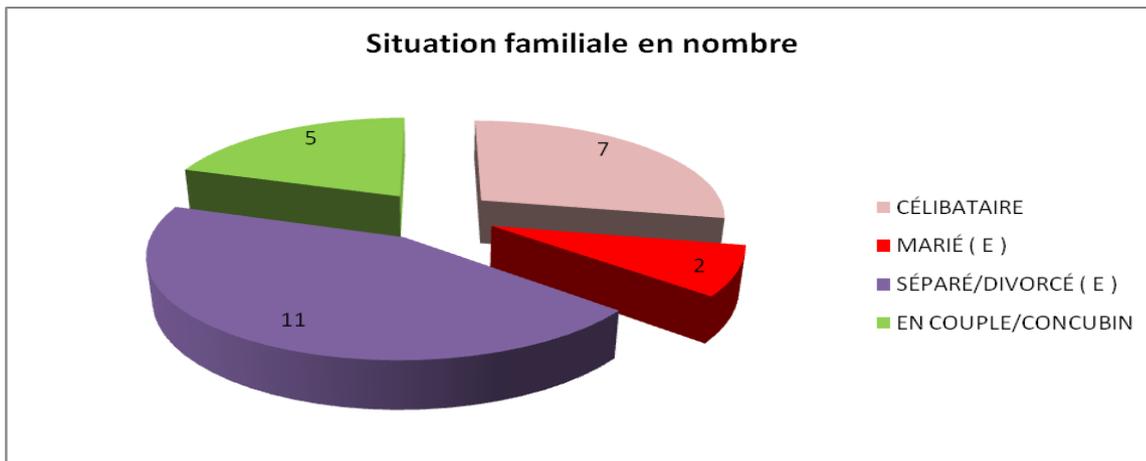


**20%** sont des femmes contre **68%** l'année dernière



**Ces trois dernières années**, la majorité des suivis ont entre 36 et 50 ans. Cette année, **9** personnes ont plus de 51 ans. **3** personnes ont entre 18 et 25 ans, **2** ont plus de 61 ans.

Là aussi nous constatons une certaine constance dans les chiffres, avec cependant une augmentation du nombre de personnes de plus de 60 ans assez marquée. Ceci s'explique par les situations de plus en plus nombreuses de personnes ayant des difficultés de santé ne leur permettant pas de garder un emploi, entre 2 « eaux », ils ne sont plus « employables », n'ont souvent pas pris soin de leur santé, et trop jeunes pour prétendre à leur retraite. De plus, n'ayant pas eu une carrière linéaire, ils doivent attendre 65 ans pour faire valoir leur droit à leur retraite.

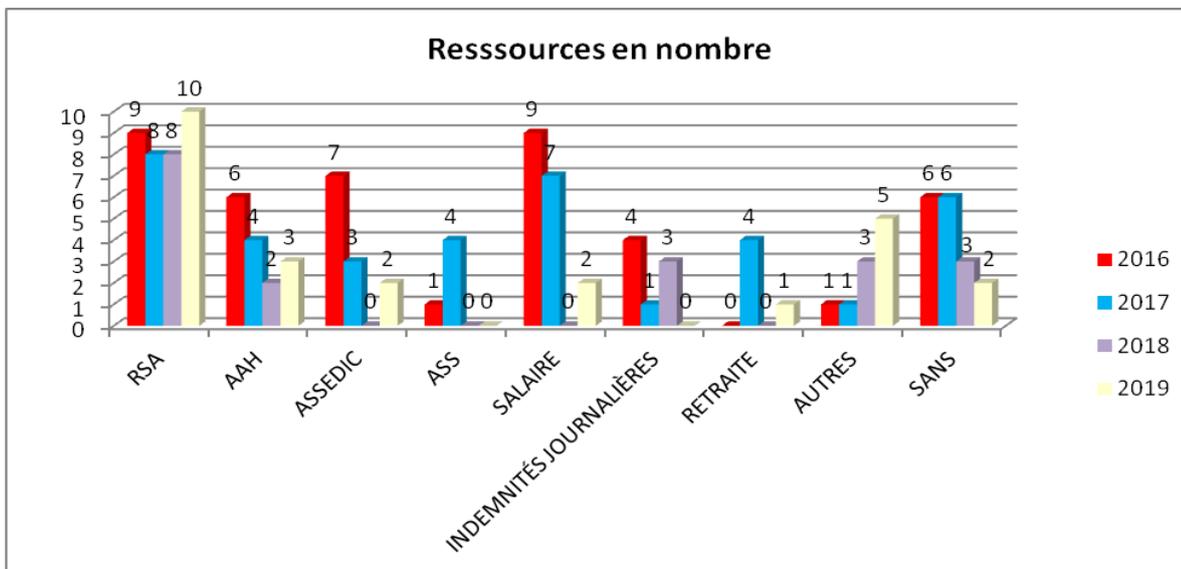


**44%** sont séparés divorcés. **28%** sont célibataires et seulement **8%** sont mariés.

Cette année nous avons choisi d'introduire de nouvelles variables. En 2018 nous faisons l'hypothèse que le moteur de la précarité tenait aux « accidents de la vie ». Nous avons donc rajouté des données sur la situation familiale des personnes. Nous ne pouvons pas présumer de notre compréhension n'ayant pas de chiffres sur lesquels nous appuyer, mais nous ne pouvons que constater le nombre important de situations de séparations ou divorces qui constituent **50%** des accompagnements. Il nous faudra dans les années à venir voir si cette variable constitue une donnée exploitable

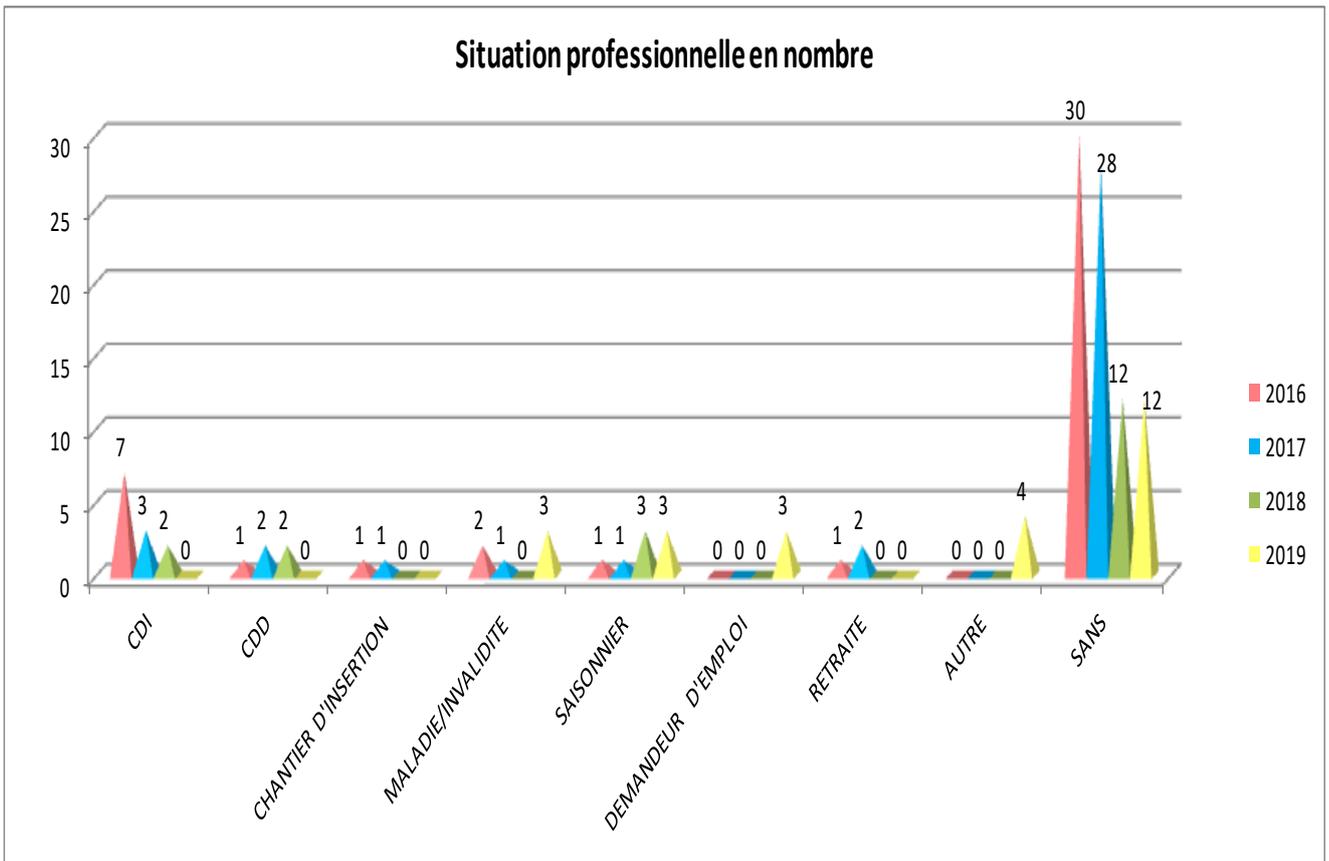
## 2.2 Ressources et situation des personnes accompagnées

Si le nombre de personnes sans ressource tend à diminuer, on constate que le taux des personnes bénéficiaires du RSA reste constant, **42%** en 2018, mettant ainsi l'accent sur la précarisation des personnes accompagnées.

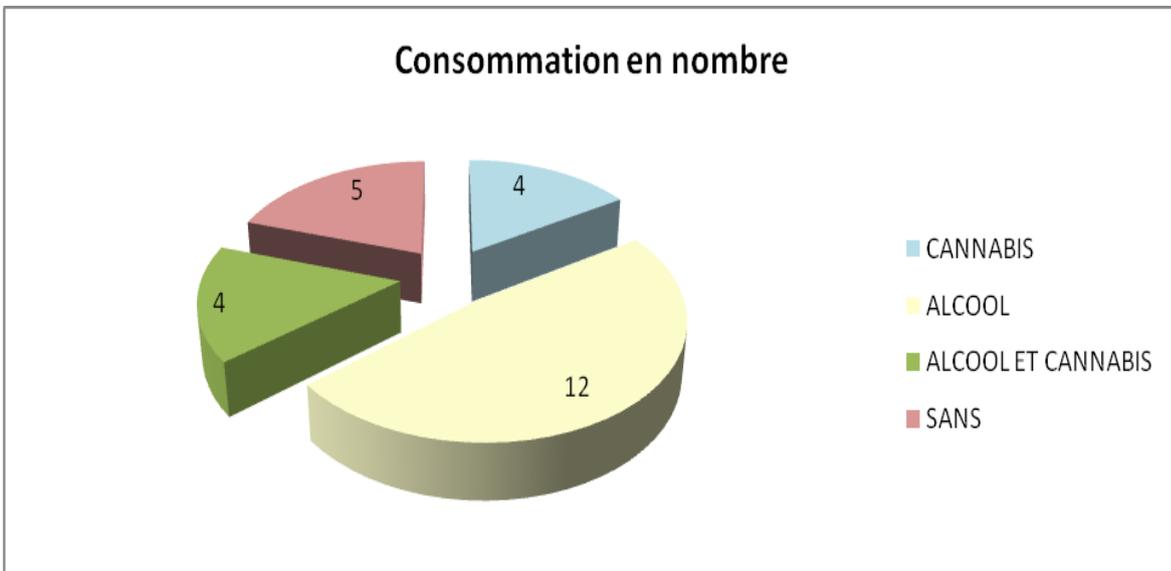


**8%** sont sans ressource. **40%** perçoivent le RSA et **8%** ont un salaire (saisonniers).

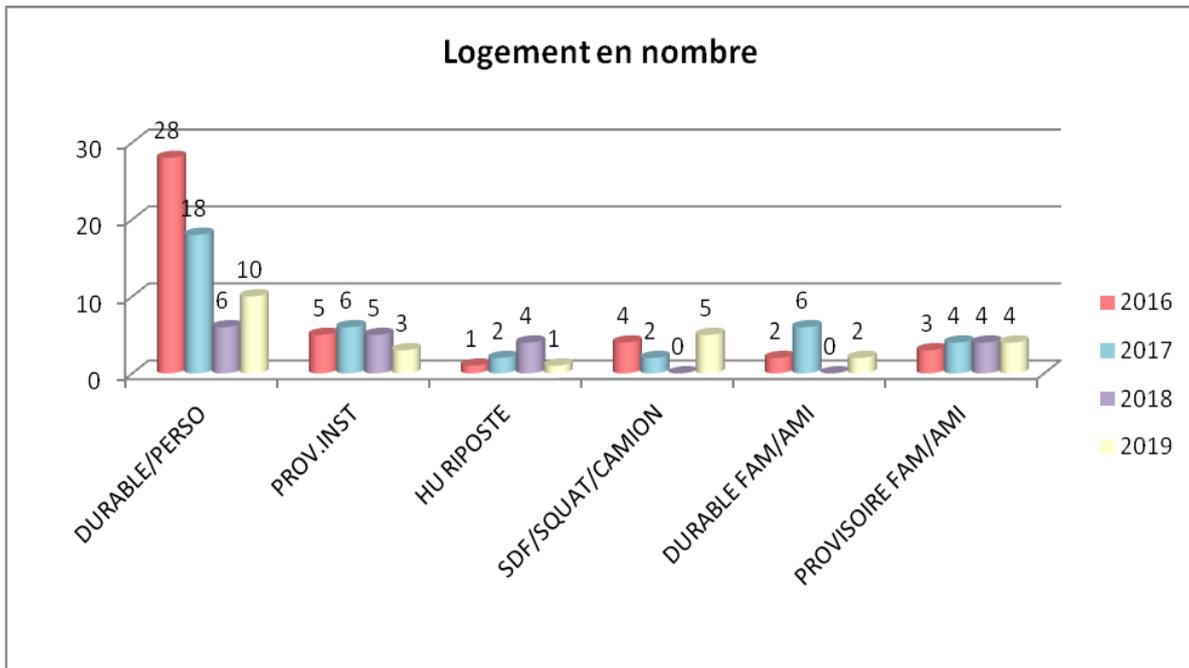
Il y a d'une part, des personnes qui de part des consos ou des problématiques psychiatriques ne sont pas en capacité de travailler, ici le travail sera alors de les mener au soin ou de faire une demande d'AAH. Et d'autre part, ceux qui ne sont plus employables car ils n'ont pas pris soin de leurs santé mais encore trop jeunes pour faire valoir leur droit à la retraite et pas assez « cassé » pour bénéficier de l'AAH.



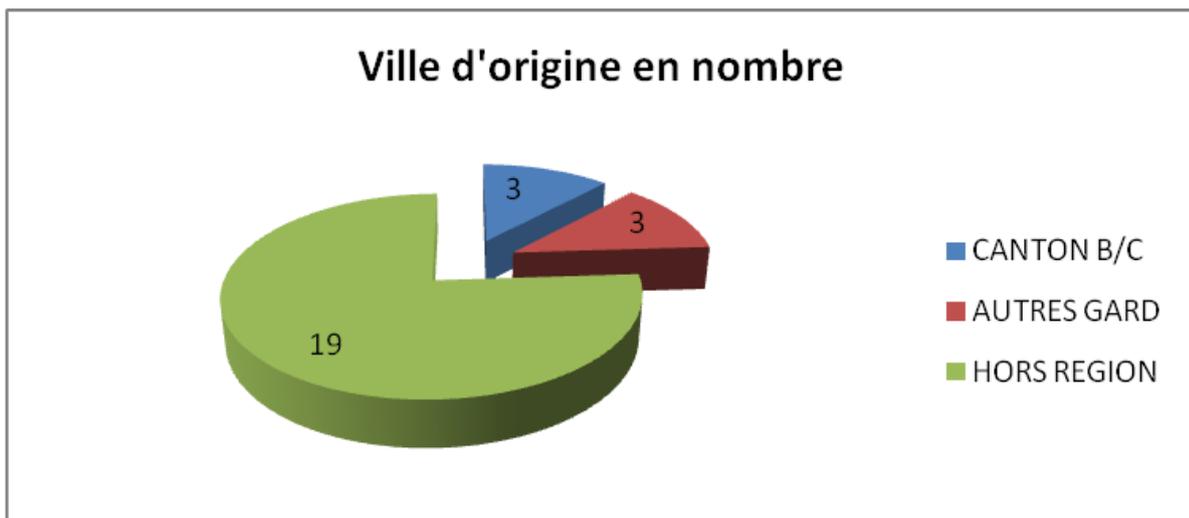
**48%** n'ont pas de situation professionnelle. **12%** sont soit travailleurs saisonniers, soit demandeurs d'emploi, soit malades ou invalides.



**48%** consomment de l'alcool et **20%** ne sont pas consommateurs.



Un seul est hébergé à RIPOSTE. 40% vivent dans un logement durable personnel. 20% sont sans domicile fixe.

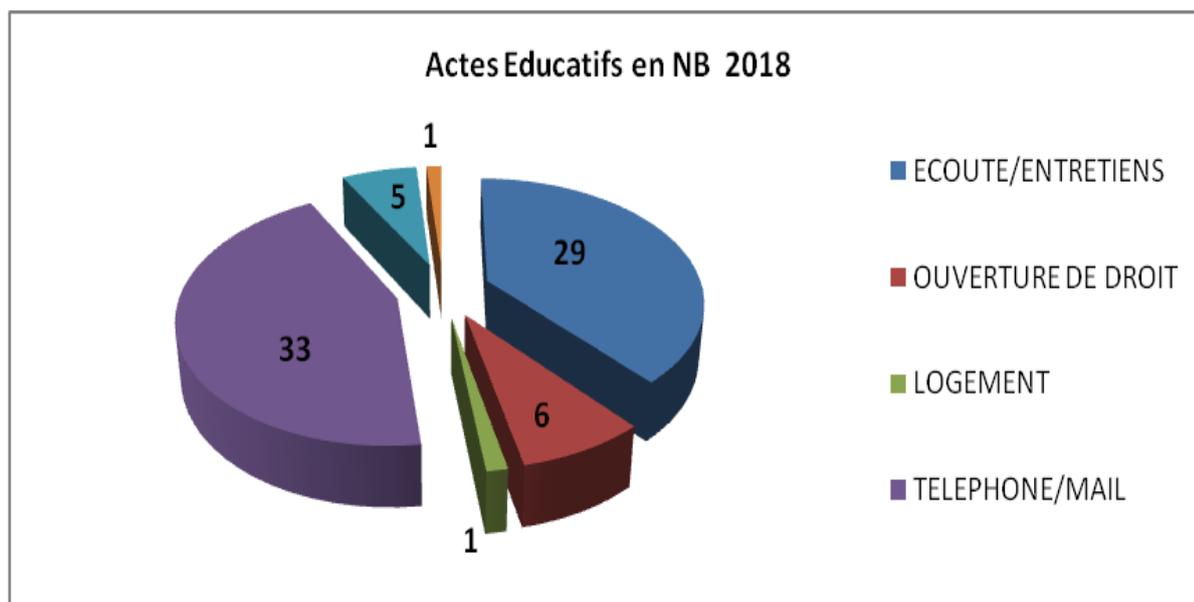
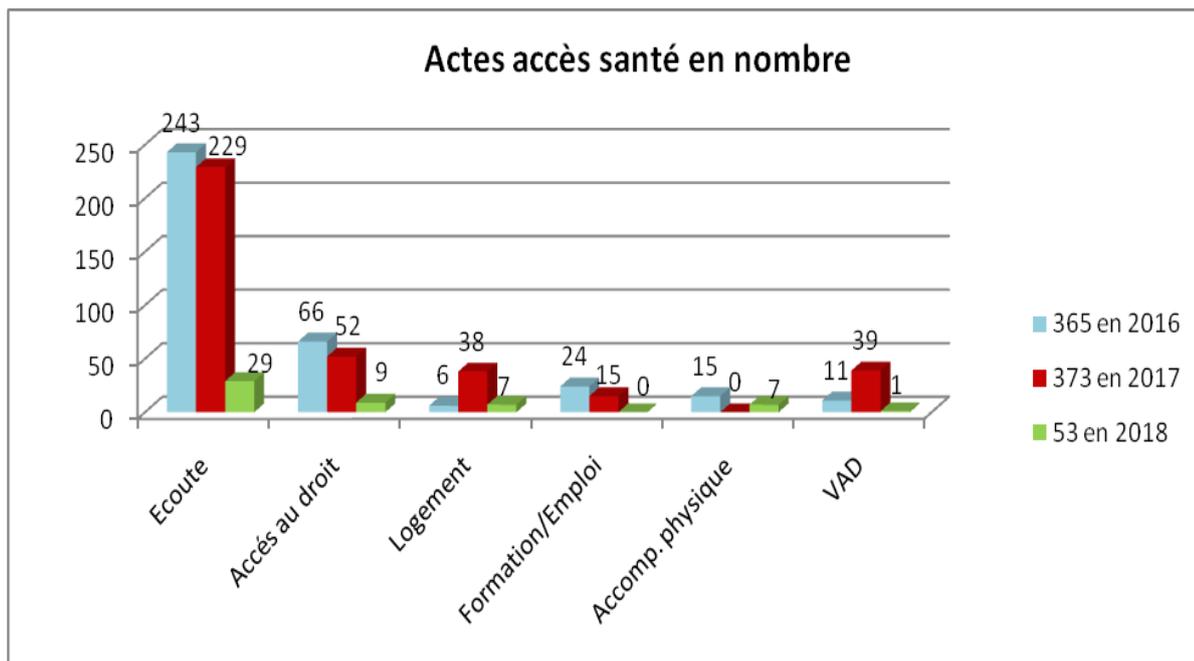


En général, (76%) les suivis viennent d'une autre région.

Bagnols-sur-Cèze constitue un point géographique central, à l'est de l'Occitanie, il constitue un carrefour coincé entre l'Espagne et l'Italie par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais aussi vers les régions de l'EST par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les domiciliés rayonnants entre ces divers départements, régions et pays pour leur emplois saisonniers, ils sont donc en majorité hors région.

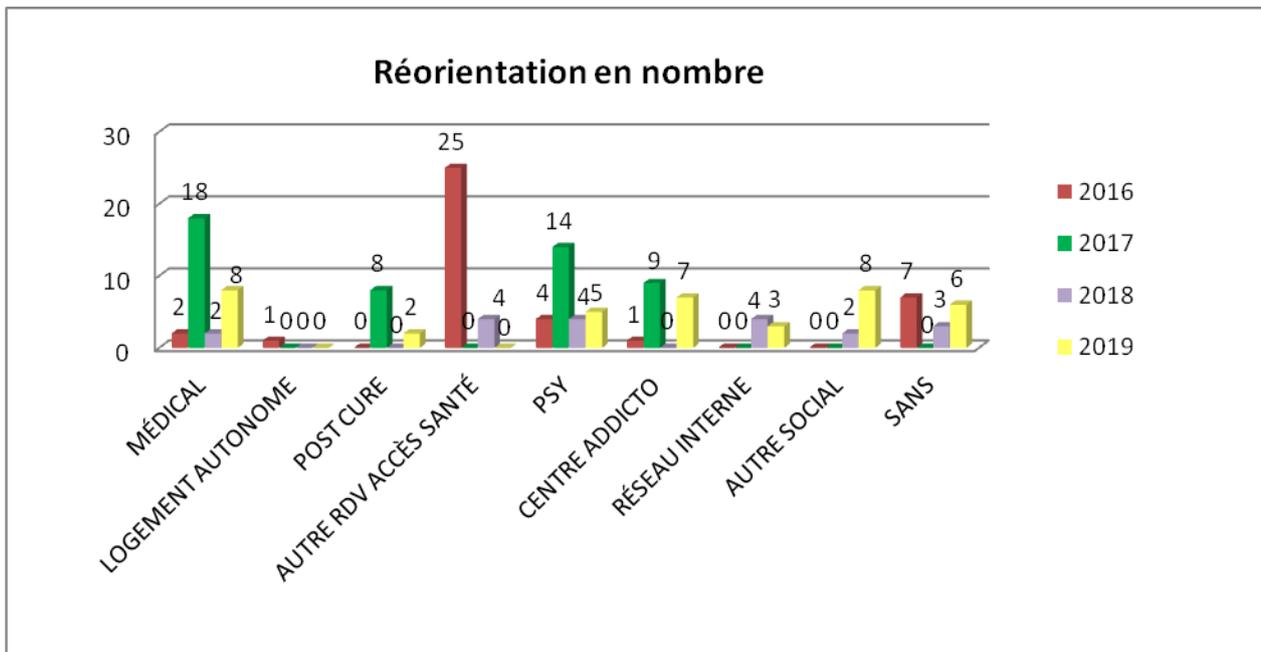
De plus, les personnes sédentarisées sur Bagnols-sur-Cèze ont moins de problèmes pour se soigner : elles peuvent se permettre d'attendre 1 ou 2 mois un rendez-vous. Contrairement aux personnes non sédentaires qui, elles, ne savent pas combien de temps elles vont rester dans une région ou un département. Ainsi, les soins sont repoussés à « l'étape » suivante, mais les droits santé n'ont pas encore été transférés...

## 2.3 Actes posés par le professionnel



Les chiffres parlent d'eux-mêmes, les personnes orientées vers le Point Écoute Santé demandent avant tout une écoute, une rencontre, une relation qui va leur permettre de sortir de leur isolement. Disponibilité et proximité sont les réponses attendues et les qualités que le travailleur social doit posséder afin de répondre au mieux et permettre un accès des personnes aux soins.

Mais la réalité de terrain ne va pas forcément dans ce sens. Si seulement 2 personnes ont bénéficié d'une orientation vers un médecin traitant, c'est que la grande difficulté que nous rencontrons, c'est bien de trouver des médecins généralistes acceptant de recevoir de nouveaux patients. C'est la raison pour laquelle nous allons à la rencontre de la maison de la santé de Pont Saint Esprit, afin de sensibiliser les médecins et différents personnels de santé au phénomène de mise en touche des personnes précarisées.

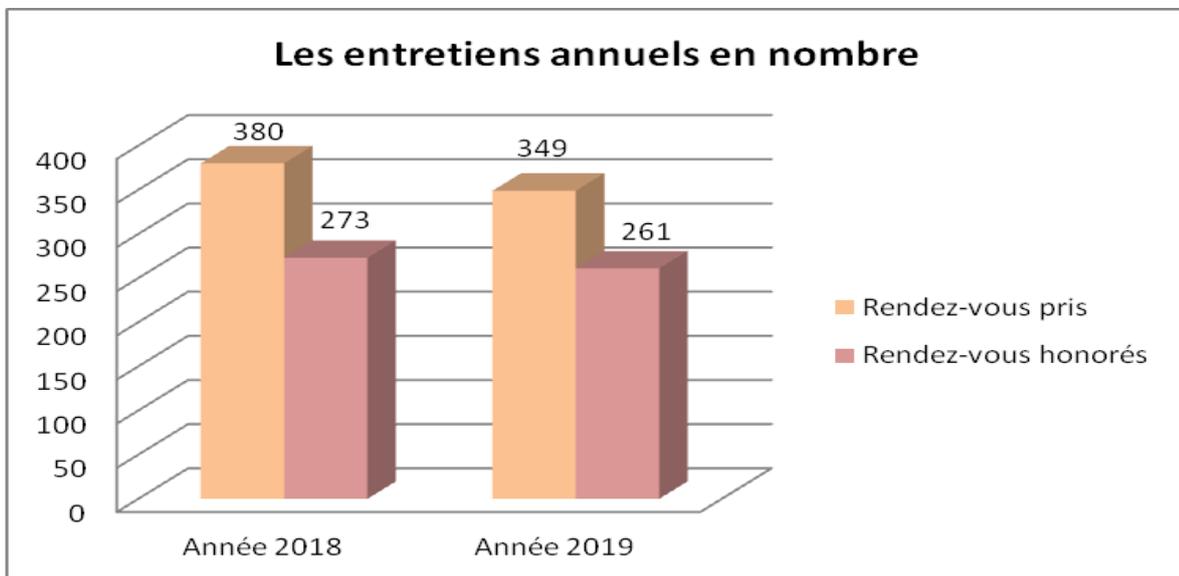


**39** réorientations...

Pour certaines personnes il y a eut plusieurs orientations : CSAPA+CMP ou CMS+Médecine générale etc.

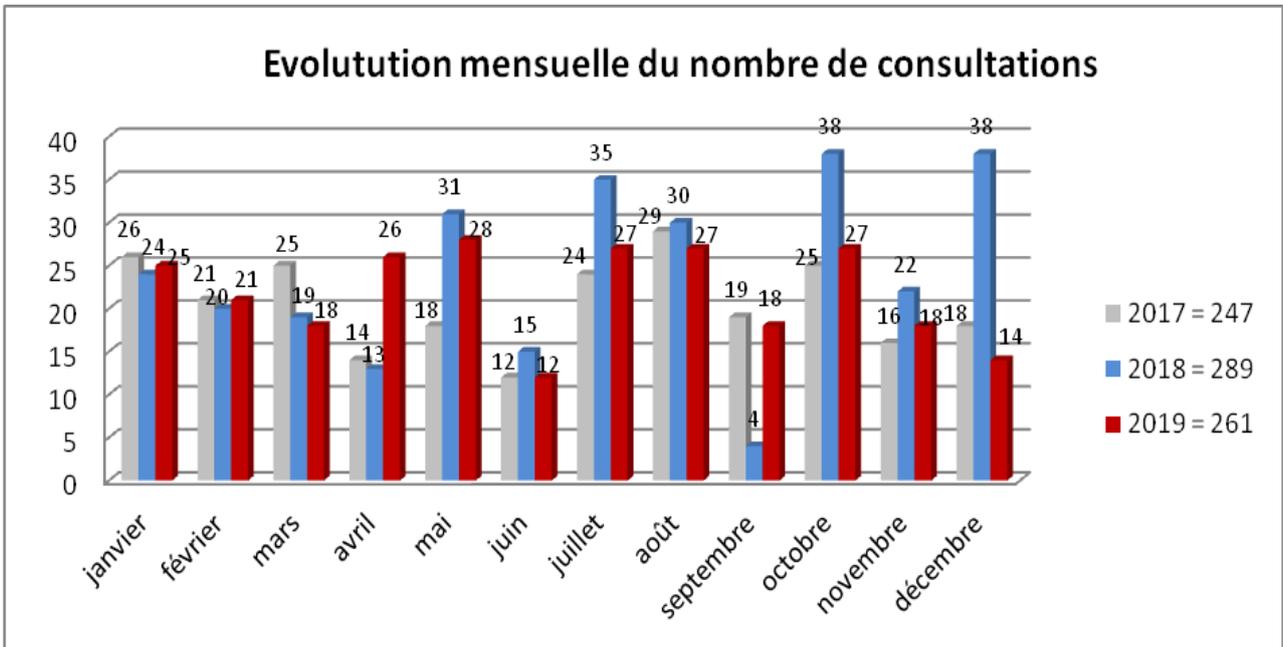
### 3. L'Accompagnement psychologique

#### 3.1 Les entretiens

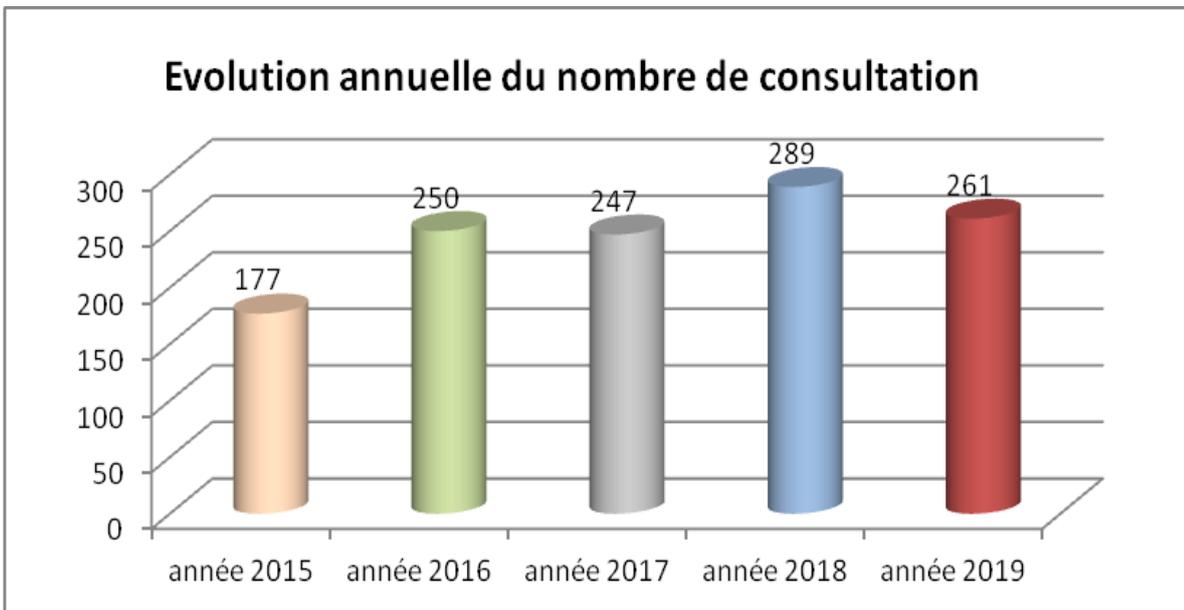


En 2019, nous pouvons remarquer qu'il y a une diminution des rendez-vous pris par rapport à 2018. Cette année, la psychologue a été sollicitée pour participer à des temps de réflexions tels que les risques sociaux professionnels, le Grenelle des femmes victimes de violences et également l'animation d'un atelier auprès de femmes dans le cadre de l'accompagnement global, en partenariat avec Pôle Emploi. C'est ce qui explique le nombre de rendez-vous accordés en diminution.

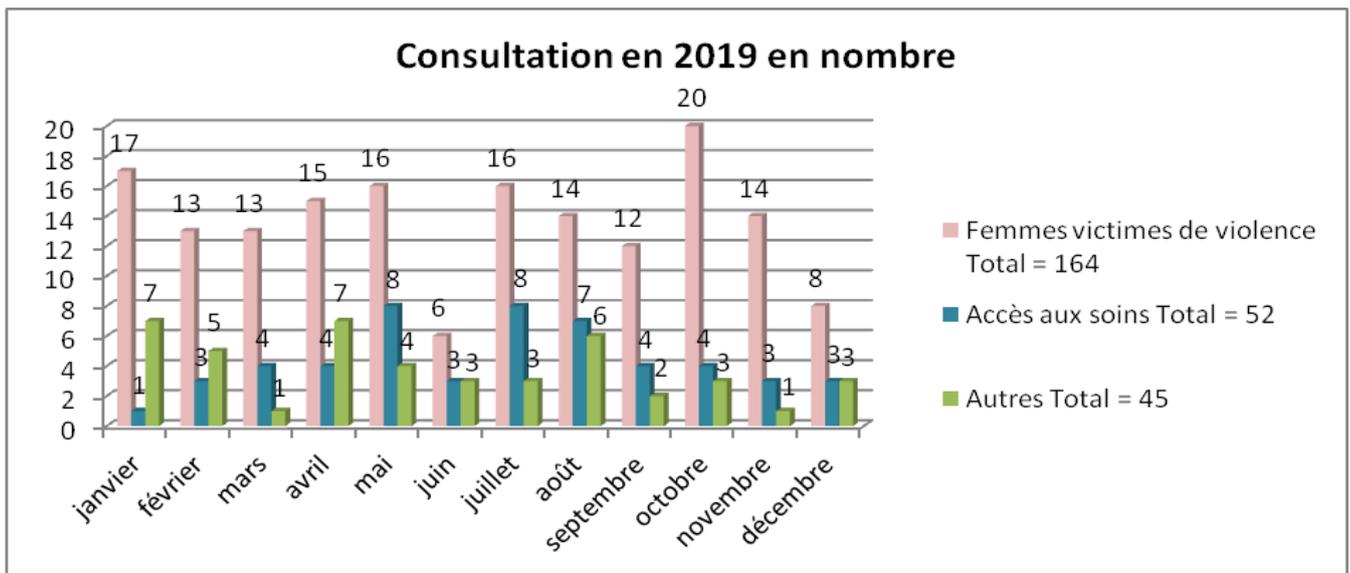
Cette année, le nombre de rendez-vous honorés est supérieur proportionnellement à celui de 2018, ce qui tendrait à montrer que les personnes sont parvenues à maintenir leur rendez-vous plus assidûment.



Nous constatons une augmentation du nombre d’entretiens en janvier, avril, mai, juillet, août et octobre 2019. Ces pics correspondent à des périodes de vacances scolaires qui voient une forte demande de soutiens psychologiques de femmes victimes de violences, dans ces moments.



En 2019, nous observons une diminution au niveau des consultations. Toutefois, il est important de noter qu’il y a une augmentation d’entretien concernant les violences conjugales (nous le verrons plus loin).



La majorité des suivis par la psychologue concerne **les femmes victimes de violences (164/261)** ce qui représente plus de la moitié des personnes reçues.

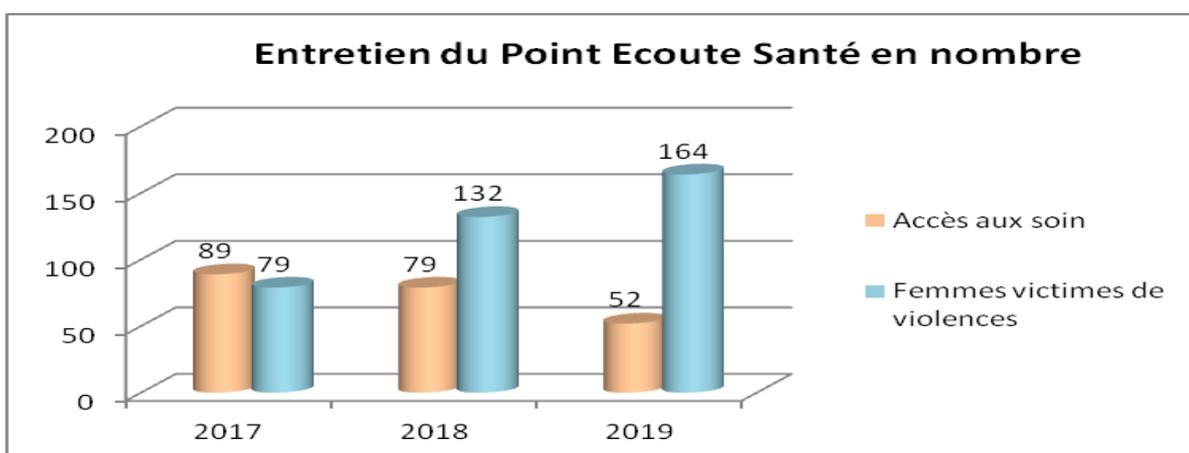
En 2018, cela représentait **132** consultations sur **273**.

Cette augmentation vient corroborer la présence de ces violences dans notre territoire mais aussi que ces personnes ont besoin d'être accompagnées psychologiquement.

Cette augmentation peut provenir de plusieurs facteurs :

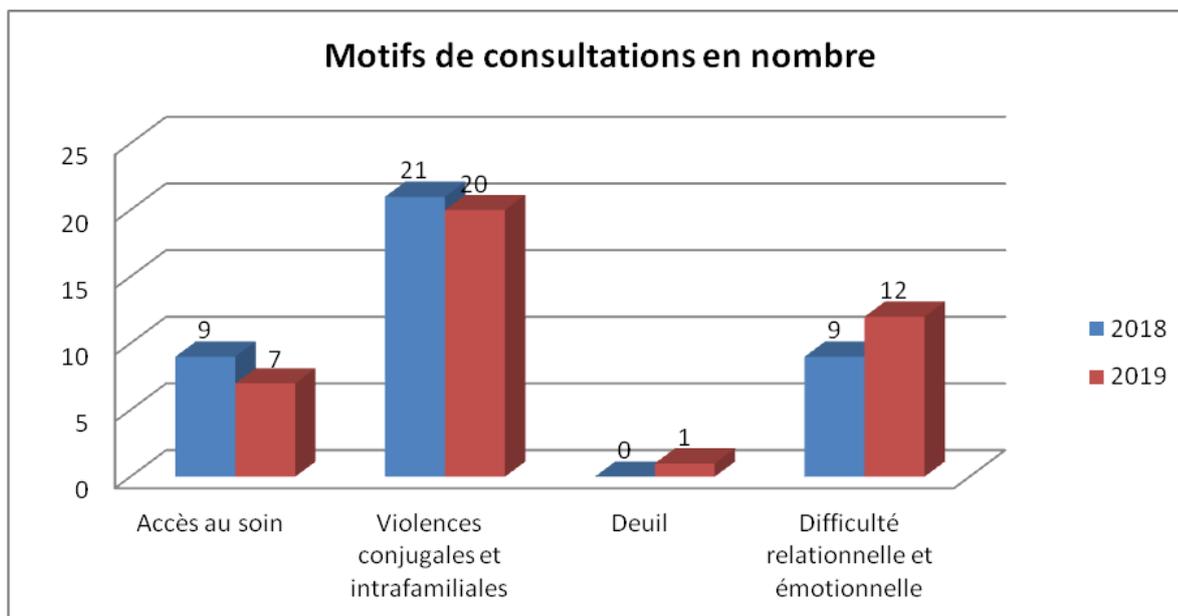
- La psychologue est bien repérée au niveau du RESAVI ce qui permet au partenaire d'accompagner et d'orienter plus facilement les personnes vers elle.
- Les réseaux sociaux, les informations télévisées ont diffusé des témoignages de personnes ayant dénoncé des faits de violences ce qui a probablement permis l'éveil de conscience de certaines femmes, qui ont osé parler davantage de ce qu'elles peuvent vivre.

En décembre, nous pouvons voir qu'il y a peu de suivis cela est dû non pas à une diminution des symptômes psychiques mais aux congés de la psychologue.



Le suivi des femmes victimes de violence ainsi que l'accès au soin correspondent aux missions du Point Écoute santé.

En effet, sur les **261** consultations, le Point Écoute Santé représente la majorité des suivis avec **216** entretiens.



Depuis 2018, il existe une augmentation du nombre d'entretiens en lien avec les violences conjugales et une diminution de suivis sur l'accès au soin. Cette diminution peut s'expliquer par le fait que les prises en charge en lien avec des problématiques addictives sont davantage orientées vers le CSAPA ou vers le service en addictologie de l'hôpital.

La majorité des personnes reçues est liée à des problématiques de violences conjugales ou des difficultés de gestions émotionnelles ou des difficultés relationnelles.

Cette année, le nombre de suivis de personnes victimes de violences conjugales a encore augmenté par rapport à 2018. Cela montre qu'il existe un réel besoin et que ces personnes osent de plus en plus sortir du silence.

La psychologue en 2019 à reçues **40 nouveaux** patients dont :

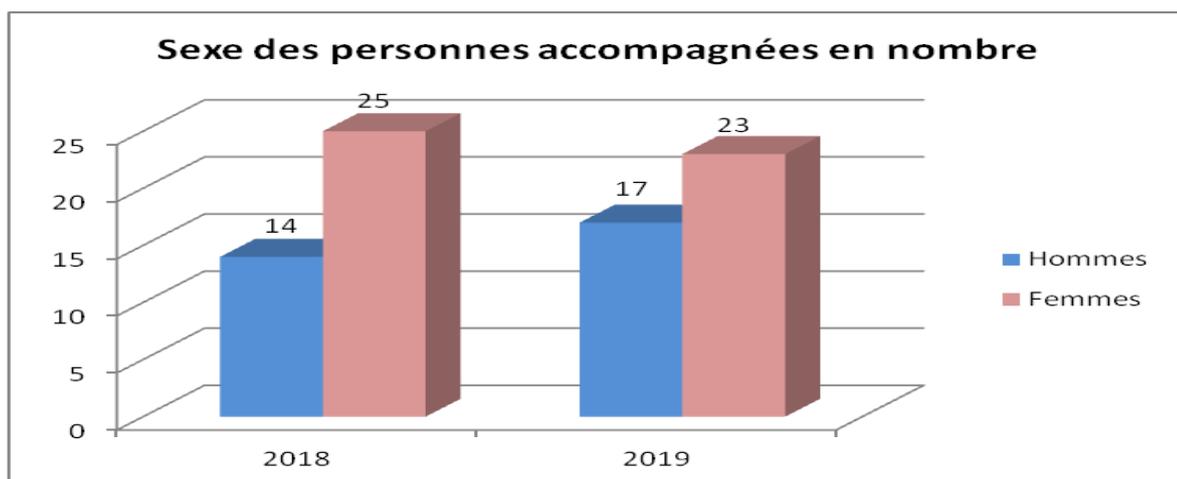
- **20** dans le cadre de violences conjugales et intra familiale,
- **7** ayant une problématique addictive,
- **13** ayant d'autres problématiques (difficulté relationnelle, deuil, angoisse, recherche de repères, besoin d'un espace de parole...).

En plus des **40 patients**, elle a continué à suivre **27 personnes** accompagnées depuis 2016, 2017, 2018 et/ou 2019).

- **16** dans le cadre victimes de violence,
- **3** ayant une problématique addictive,
- **8** ayant d'autres problématiques (traumatisme, difficulté relationnelle, angoisse, recherche de repères).

Au total en 2019, elle a donc reçu **67 personnes**.

### 3.2 La file active



Sur les **40 nouveaux** patients de 2019 cela représente :

- **23** femmes
- **17** hommes

Sur les **60 personnes** (suivis de 2016, 2017, 2018 et 2019) cela représente :

- **43** femmes
- **24** hommes

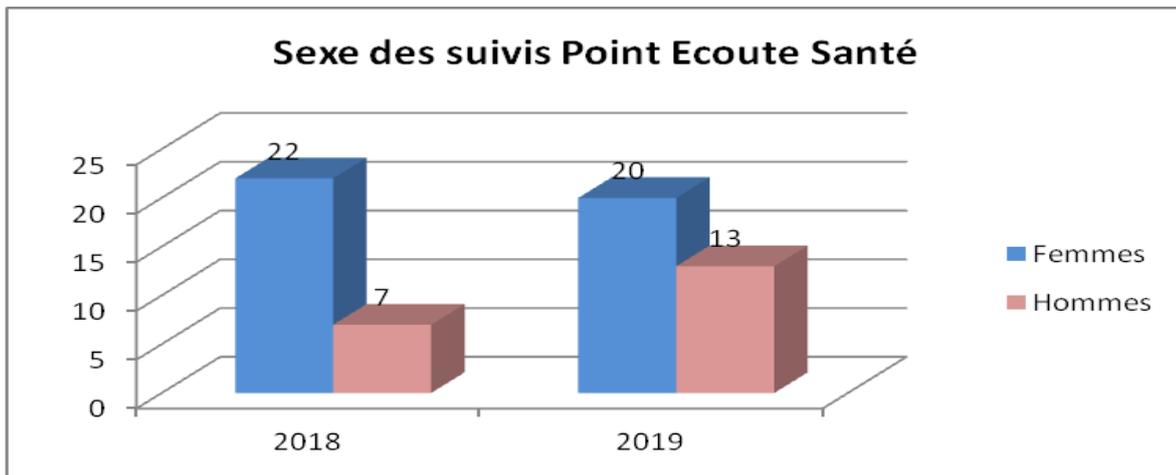
Nous pouvons observer qu'il y a une majorité de femmes qui viennent consulter. Cela s'explique par le fait que la psychologue reçoit un grand nombre de femmes victimes de violences.



La majorité des personnes reçues sont des femmes. Toutefois, il est important d'évoquer que la psychologue a reçu **2 hommes** auteurs de violences conjugales et **1** homme qui a subi des violences de la part de sa femme.

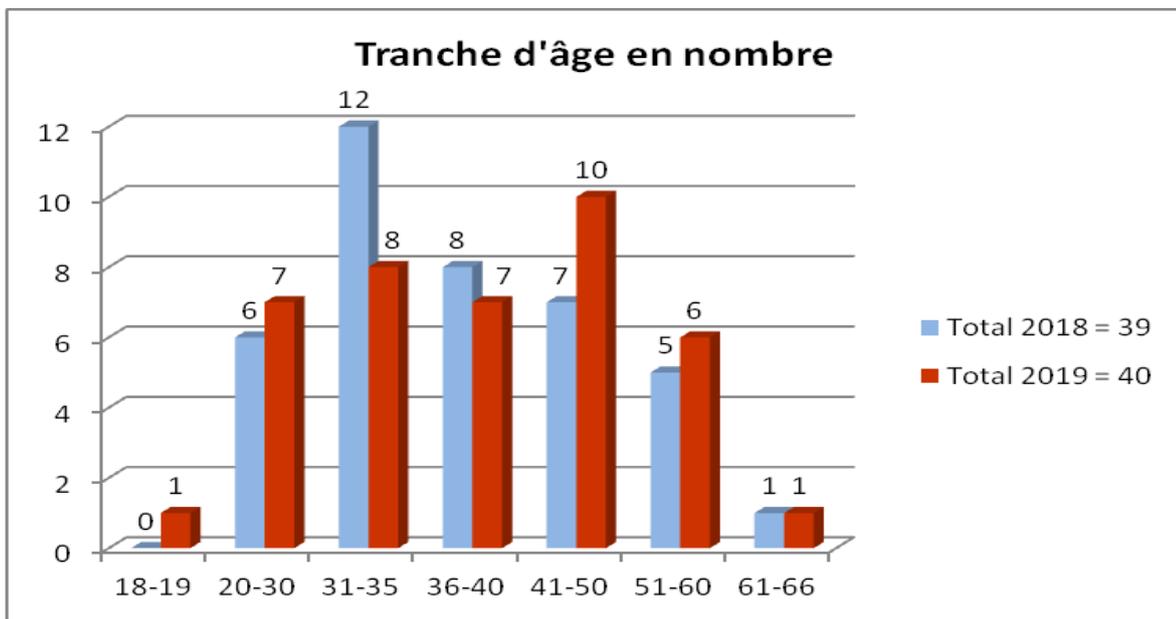
En effet, la majorité des violences sont faites auprès des femmes mais il en existe également auprès des hommes. Ces derniers ont toujours plus de difficultés à venir consulter, leur masculinité touchée et un sentiment de honte les empêchant de se livrer.

En 2019, la psychologue a reçu **20 nouvelles personnes** dans le cadre des violences conjugales, qui s'ajoutent à celle de l'année précédente (**16 personnes**). Elle a également reçu **6 appels de personnes** qui ne sont jamais venues.



Tout comme en 2018, nous pouvons observer qu'une majorité des suivis du Point Écoute Santé est représentée par un public féminin. Mais nous notons une légère augmentation du nombre de prises en charge de personnes masculines en 2019.

La différence entre le nombre de suivis de femmes et celui d'hommes est moins prononcée qu'en 2018, mais l'écart reste néanmoins important. Ce constat nous pousse à penser qu'avec la libération de la parole sur le sujet des violences conjugales, les femmes sont plus encouragées et accompagnées que les hommes, pour qui le sujet reste encore tabou. De ce fait, les femmes sont peut-être davantage prêtes à s'engager dans un travail thérapeutique que les hommes ?

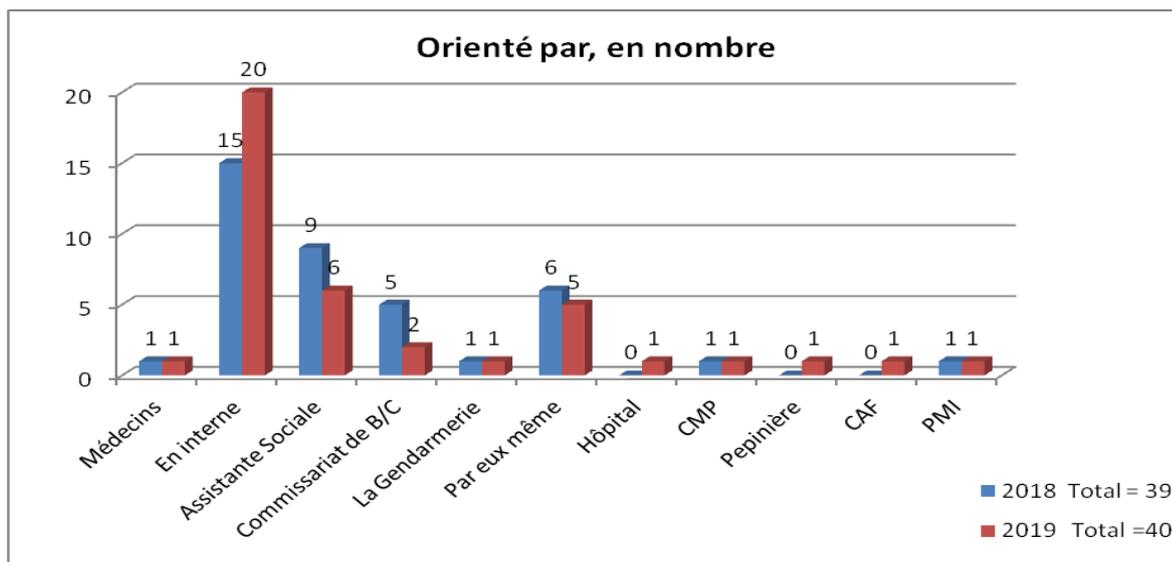


Sur les **40 nouveaux** patients, nous pouvons voir qu'en majorité, la psychologue a reçu des patients dont l'âge est compris entre 41 et 50 ans.

De plus, comme l'année précédente, les patients reçus dans le cadre de violences conjugales étaient pour la majorité âgée de 35 à 55 ans.

En ce qui concerne les patients reçus dans le cadre du Point Écoute Santé, la majorité se situe également entre 30 et 50 ans.

### 3.3 L'orientation



Il y a eu en 2019, **40 orientations** faites vers la psychologue.

Ce graphique montre que les orientations se font, en majorité, en interne à RIPOSTE (**20 personnes**). En effet, les éducateurs orientent souvent les usagers qu'ils rencontrent vers la psychologue. Les échanges et la participation de la psychologue dans les différentes réunions en interne permettent aux éducateurs de repérer plus facilement les besoins d'un étayage psychologique chez les personnes qu'ils reçoivent. Mais, ce même travail de transversalité favorise les demandes des personnes souhaitant rencontrer la psychologue.

Il est intéressant de voir que sur ces **20** orientations en interne, **12** viennent du service du CAARUD, **7** viennent du Pôle Social et **1** du service de Prévention Spécialisée.

Les partenaires de RIPOSTE (travailleurs sociaux, commissariat, gendarmerie, l'hôpital...) orientent également beaucoup de personnes (**13**).

De plus, les médecins orientent également leurs patients afin qu'ils commencent un travail sur eux-mêmes mais seule **une** personne est venue. (**1**).

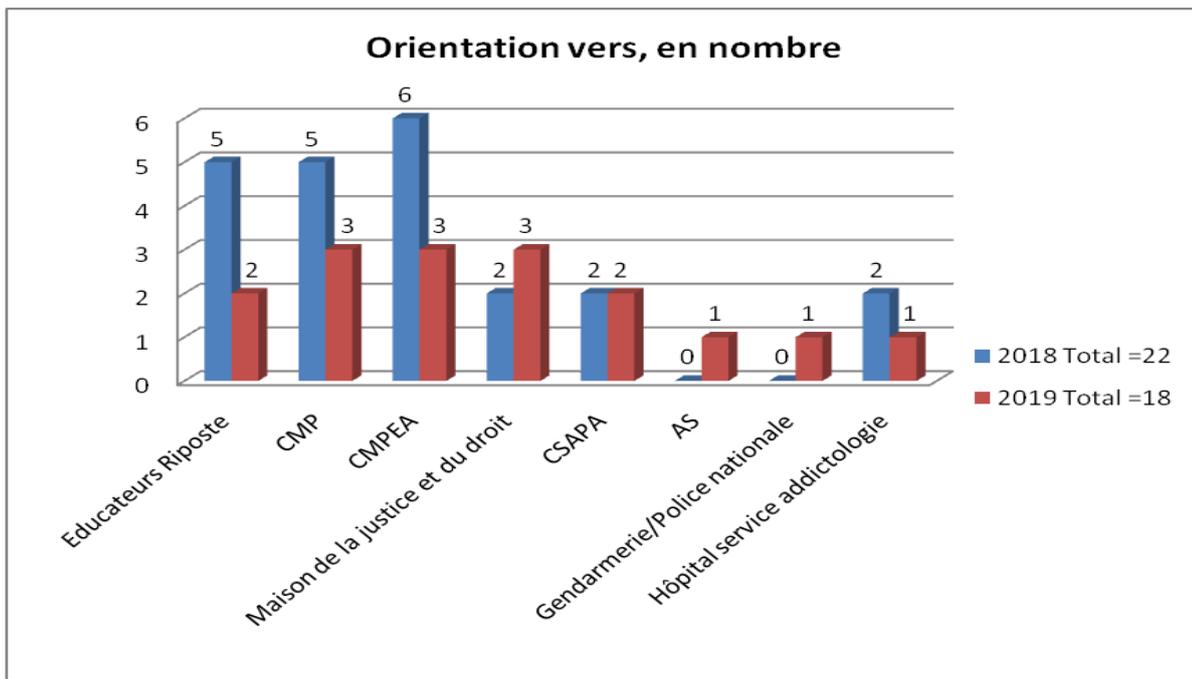
Sans oublier les personnes qui viennent d'elle-même (**5**) car elles ont entendu parler de l'association par d'autres usagers ou parce que certaines étaient déjà suivies à RIPOSTE.

Il est important de préciser également que la psychologue a reçu des appels téléphoniques de **12 personnes** (en plus des **40** nouveaux patients) qui n'ont cependant jamais honoré leur RDV.

Les personnes qui ne sont jamais venues étaient orientées par différents services :

- **3** orientés par le service du CAARUD (2 femmes et 1 homme)
- **2** orientés par le service du Pôle Social (2 hommes)
- **1** orienté par la Prévention Spécialisée (1 homme)
- **2** orientés sans vouloir le dire (2 femmes)
- **1** ancien suivi de RIPOSTE (1 femme)
- **2** orientés de la Maison Justice et du Droit (2 femmes)
- **1** orienté par la PMI (1 femme)

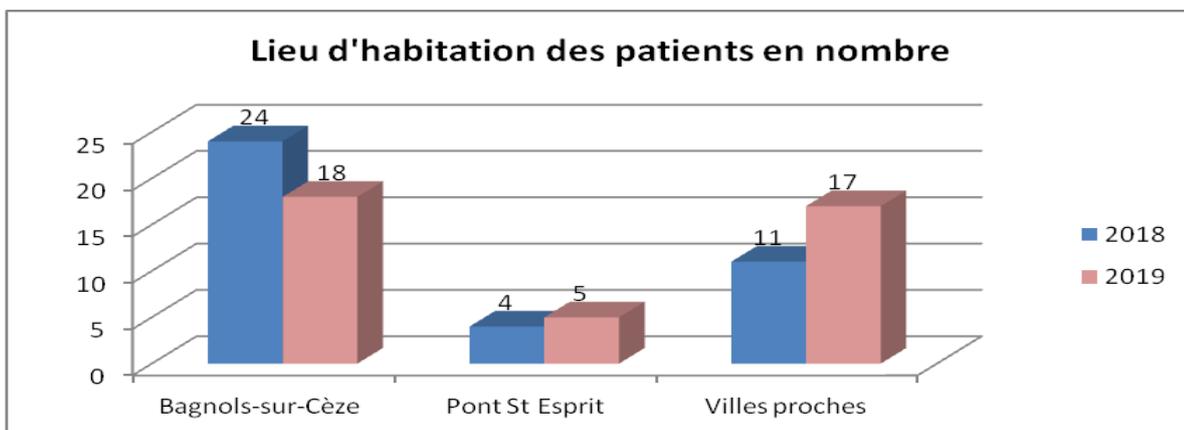
Il est important de noter que certains partenaires tels que le CMS ou encore la police, ont fait des orientations vers la psychologue mais les personnes n'ont jamais fait les démarches soit pour l'appeler soit pour la rencontrer.



En 2019, la majorité des orientations ont été faites vers la Maison de la Justice et du Droit, le CMP et le CMPEA.

Nous pouvons remarquer une diminution des orientations de la psychologue en 2019 qui peut s'expliquer par le fait que les personnes reçues sont déjà bien entourées par les professionnels.

La psychologue accompagne de nombreuses femmes victimes de violences dans leurs difficultés concernant les violences mais aussi dans le soutien à la parentalité. La psychologue a orienté plusieurs enfants pour qu'ils puissent bénéficier, eux aussi, d'un accompagnement psychologique.



Lieux d'habitation des 40 patients :

**18** habitent à B/C

**22** habitent les villes et villages environnants dont **5** personnes de Pont Saint Esprit.

#### 1) Les différentes interventions :

La psychologue a fait des interventions diverses aussi bien physiques que téléphoniques auprès de personnes et de professionnels.

En effet, cela représente :

- **9 interventions téléphoniques** auprès de professionnels pour échanger sur des situations communes ou relais (AS du CMS, AS police, Psychologue CIDFF, AS CAF, travailleur social SPIP).
- **Une table ronde à la Maison des Alternatives Solidaires (MAS)** en mars 2019 pour la journée de la femme.
- **Participation au Grenelle sur les femmes victimes de violences et la répercussion sur les enfants.**
- **Participation 1 fois par trimestre au réseau RESAVI** dans le but d'échanger sur les situations et de maintenir le lien avec les différents partenaires.
- **Animation d'un atelier de travail** sur la place et le rôle de la femme dans notre société. Cet atelier a été demandé dans le cadre de l'accompagnement global auprès de femmes en difficultés pour se réinsérer au niveau du travail.

### 3.4 Questionnement

En 2019, la psychologue a été encore beaucoup sollicitée pour accompagner des personnes victimes de violences conjugales (**20**), ces dernières souvent avec des enfants. De ce fait, on peut aisément en conclure qu'un nombre important d'enfants vivent dans un environnement familial où la violence, psychologique ou physique est présente.

Ces enfants, témoins de violences, peuvent voir leur équilibre fragilisé, éprouver un mal être important qui se répercute à l'école, à la maison ou dans la relation aux autres.

Certains enfants ont des ressources en eux pour affronter les difficultés mais il est important qu'ils puissent avoir un lieu d'écoute pour extérioriser leur souffrance. De plus, il est nécessaire que ces enfants puissent prendre conscience de ces violences afin de ne pas les répéter soit auprès des autres enfants, ou soit de les manifester plus tard en tant qu'adulte.

Nous pouvons constater qu'aujourd'hui, il existe un **manque de dispositif** dans la prise en charge des enfants. En effet, les CMPEA et CMP sont saturés. Restent les professions libérales qui peuvent soutenir les enfants mais le coût de ces prestations, non pris en charge par la CPAM ou les mutuelles, représente un frein pour bon nombre de famille.

Nous nous questionnons sur la manière dont ces enfants pourraient être accompagnés, et comment sensibiliser tous les enfants sur l'existence de ces violences.

Ne pourrait-on pas penser à des interventions dans les écoles, dès le primaire, voire la maternelle, pour faire de la prévention ?

Aujourd'hui, le constat reste le manque de structures, d'espaces, dans le Gard Rhodanien, pour accueillir les enfants et leurs parents dans le cadre de violences conjugales ou intrafamiliales.

A plusieurs reprises, dans notre structure nous avons dû accueillir des enfants, des bébés avec leur mère. Cet été, nous avons été confrontés à une telle situation, ce qui a demandé une organisation particulière. Il nous a fallu gérer les rendez-vous sur des temps de fermetures du service, ne pouvant recevoir ces enfants au regard du public fréquentant les accueils (SDF, CAARUD...). Le travail d'accompagnement s'en est ressenti mettant les équipes en difficulté pour répondre au mieux aux besoins.

Penser un lieu adapté et aménagé pour recevoir les enfants d'un côté et les mères de l'autre côté sur le même temps serait une solution à réfléchir. Nous l'avons fait de manière exceptionnelle mais nous avons dû pallier à un manque de moyen.

Il est donc important de pouvoir donner un espace de parole tant aux femmes victimes de violence qu'aux enfants. Il semble important qu'un travail psychologique puisse être proposé afin que chacun puisse retrouver une place et une image positive de lui-même. Il est important de continuer à sensibiliser aujourd'hui les professionnels, les écoles afin d'informer dès le plus jeune âge ce que sont les violences conjugales, les violences sexistes et sexuelles. Il est important de travailler la question du respect, du consentement ou encore de l'égalité dans les relations amoureuses. Les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de demain c'est pourquoi il est important d'en prendre soin pour qu'à leur tour ils puissent prendre soin des autres.

## **PERSPECTIVES 2020**

En 2019, nous avons le souhait de mettre en place un groupe de parole pour les femmes victimes de violence. Ce souhait, nous l'avons depuis plusieurs années. C'est une nécessité. Pour cela, il faut l'inscrire dans le projet d'accompagnement des personnes ; mais il faut également du temps, des locaux, une organisation, qui permettent un réel travail à long terme. Ces groupes de paroles sont un lieu d'échange, de confrontations de situations particulières, d'histoires personnelles, et pourtant tellement proches les unes des autres. Voir qu'une telle a pu franchir le pas, qu'une autre se reconstruit, voir tout simplement qu'on n'est pas seule dans ce cas, qu'il n'y a pas de honte à avoir, pouvoir se reconnaître comme victime... voilà ce qu'un tel lieu pourrait aider à dire, conscientiser, créer du lien avec d'autres femmes ayant vécu les mêmes choses. Au travers des témoignages, cela pourrait les aider à reprendre confiance en elle, à retrouver une image positive d'elle-même et à se sentir soutenues dans leur vécu.

